

Séance ordinaire du 11 mars 2013



2013-03
47

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 11 mars 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :

02.01 - INVITATIONS

2.01 - INVITATIONS :

Invitations reçues de la part des organisme suivants:

- Vision femme pour le Cocktail Femmes Engagées, sixième anniversaire, qui se tiendra le vendredi 19 avril 2013 à la salle du Club de golf de Beauceville
- Festival Beauceron de l'Érable à Courcelles, le 17 mars 2013

- 9h00 messe à l'église de Courcelles

- 8h30 à 13h30 brunch à saveur de l'érable à la salle de l'aréna
- Le Sillons, 25e anniversaire, le 13 avril 2013 au Georgevilles. Cocktail de bienvenue suivi d'un souper avec musique d'ambiance.

**2013-03
48**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
 - 2.1 - Invitations
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 11 février 2013
 - 4.2 - Session spéciale du 20 février 2013
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
 - 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Relocalisation des postes de la Sureté du Québec
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - Déclaration des prélèvements d'eau (2012)
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 10.02 - Ressources intermunicipales en loisirs
 - 10.03 - Route verte: Chemin d'accès au barrage
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Avis concernant le projet de règlement 2004-71-19 de la MRC Beauce Sartigan
 - 11.03 - Avis concernant le projet de règlement 2004-71-20 de la MRC Beauce Sartigan
 - 11.04 - Approbation de la modification budgétaire # 2 (2013) de l'OMH La Guadeloupe
 - 11.05 - Rénovation du 763 14e Avenue
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois de février 2013 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de février 2013
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.05 - Allègement fiscal pour commerce fermé
 - 12.06 - Résultats préliminaires de la vérification externe 2012
- 13 - Législation
 - 13.01 - Résultat de la PEPHV, règlement # 451-2013
 - 13.02 - Émission des avis et constats d'infraction
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe , et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

**2013-03
49**

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2013

4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2013:

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 11 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 11 février 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2013-03
50**

04.02 - SESSION SPÉCIALE DU 20 FÉVRIER 2013

4.02 -SESSION SPÉCIALE DU 20 FÉVRIER 2013 :

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 20 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 20 février 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session de mars 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.02 Statistiques site Web municipal
- 6.01.03 Confirmation Centre de Vision Bégin

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de février est de 35.25 T.M./ 4 semaines;

- L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2013 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46,17 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

**2013-03
51**

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 6 février 2013.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy. et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 6 février 2013 dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2013-03
52**

08.02 - RELOCALISATION DES POSTES DE LA SURETÉ DU QUÉBEC

8.02 - RELOCALISATION DES POSTES DE LA SURETÉ DU QUÉBEC :

Attendu la position émise par le comité de sécurité publique de la MRC Beauce Sartigan le 26 février 2013, concernant la relocalisation des services de la Sureté du Québec, laquelle a été déposée aux membres du conseil précédemment afin qu'ils puissent en prendre connaissance de façon détaillée;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly, et résolu à l'unanimité d'informer la MRC Beauce Sartigan de l'appui de la municipalité de La Guadeloupe visant à:

- demander au ministère de la Sécurité Publique et à la Société Immobilière du Québec d'entreprendre des études et démarches nécessaires à la relocalisation des forces policières de Beauce Sartigan dans un édifice qui répondra aux normes et standards modernes, nécessaires au bon fonctionnement du service policier.

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Aucun procès verbal à déposer

09.02 - DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU (2012)

9.02 - DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU (2012) :

Le directeur général dépose une correspondance du ministère de l'Environnement du Québec concernant le Règlement sur la déclaration des

prélèvements d'eau pour les municipalités prélevant plus de 75,000 litres d'eau et plus, par jour;

- Est également annexé un "Tableau des modifications au RQEP (Registre québécois de l'eau potable) qui entreront en vigueur le 8 mars 2013:
 - Exigence aux municipalités desservant des systèmes privés alimentant moins de 500 personnes, à partir du réseau municipal, d'inclure le nombre de personnes desservies dans le calcul du nombre total de personnes desservies par la municipalité;
 - Implication quant aux activités de camping et de piscine extérieure au Domaine La Guadeloupe;
 - Bilan de la qualité de l'eau desservie... avant le 31 mars 2013

Ce bilan annuel s'ajoute aux rapports annuels à produire:

- Au ministère fédéral de l'Environnement
- Au ministère des Affaires Municipales du Québec (MAMROT)

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT :

Le directeur général dépose un rapport prévisionnel d'activités du mois de mars 2013, préparé par la directrice en loisirs.

10.02 - RESSOURCES INTERMUNICIPALES EN LOISIRS

10.02 - RESSOURCES INTERMUNICIPALES EN LOISIRS :

Le directeur général dépose copie du compte rendu de la réunion d'évaluation du programme PNR2 "Ressources intermunicipales en loisirs et culture" tenue à St-Georges de Beauce, le 2013-02-25.

Le rapport souligne le succès et la grande satisfaction des communautés ayant choisi un modèle d'intervention axé sur la direction de loisirs (plusieurs catégories de clientèle et offre de services sur 12 mois) vs le modèle traditionnel de la gérance d'aréna.

**2013-03
53**

10.03 - ROUTE VERTE: CHEMIN D'ACCÈS AU BARRAGE

10.03 - ROUTE VERTE, CHEMIN D'ACCÈS AU BARRAGE:

Attendu la résolution 2013-015 de la MRC Beauce Sartigan concernant le prolongement de la route verte via le barrage Sartigan et l'accès sécuritaire de cette voie aux cyclistes;

Attendu que cette résolution a été préalablement déposée aux membres du conseil afin qu'ils puissent en prendre connaissance en détails;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'appuyer la position de la MRC Beauce Sartigan, émise à sa résolution 2013-015, concernant le dossier en titre.

Adoptée unanimement.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Aucun procès verbal à déposer

2013-03
54

11.02 - AVIS CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2004-71-19 DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN

11.02 - AVIS CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2004-71-19 DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN :

Attendu le projet de règlement # 2004-71-19, de la MRC Beauce Sartigan, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, afin de modifier les normes relatives aux travaux de déboisement;

Attendu que ce projet de règlement a été déposé aux membres du conseil préalablement à la présente séance afin qu'il puisse en prendre connaissance en détails;

Attendu la résolution # 2013-02-034 de la MRC Beauce Sartigan adoptant le "Document indiquant la nature des modifications à être apportées (*par les municipalités*) au règlement de zonage et au règlement sur les permis et certificats des municipalités suite à l'entrée en vigueur du règlement 2004-71-19";

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'aviser la MRC Beauce Sartigan que la municipalité de La Guadeloupe ne s'oppose pas au projet de règlement 2004-71-19

Adoptée unanimement.

2013-03
55

11.03 - AVIS CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2004-71-20 DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN

11.03 - AVIS CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT 2004-71-20 DE LA MRC BEAUCE SARTIGAN :

Attendu le projet de règlement # 2004-71-20, de la MRC Beauce Sartigan, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, afin d'autoriser l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC Beauce Sartigan;

Attendu que ce projet de règlement a été déposé aux membres du conseil préalablement à la présente séance afin qu'il puisse en prendre connaissance en détails;

Attendu la résolution # 2013-02-037 de la MRC Beauce Sartigan adoptant le "Document indiquant la nature des modifications à être apportées (*par les municipalités*) au règlement de zonage et au règlement sur les permis et certificats des municipalités suite à l'entrée en vigueur du règlement 2004-71-20";

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'aviser la MRC Beauce Sartigan que la municipalité de La Guadeloupe ne s'oppose pas au projet de règlement 2004-71-20.

Adoptée unanimement.

2013-03
56

11.04 - APPROBATION DE LA MODIFICATION BUDGÉTAIRE # 2 (2013) DE L'OMH LA GUADELOUPE

11.04 - APPROBATION DE LA MODIFICATION BUDGÉTAIRE #2 (2013) DE L'OMH LA GUADELOUPE:

Attendu le dépôt du rapport #2 de révision budgétaire, par la Société d'Habitation du Québec, du budget 2013 de l'OMH La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'approuver le budget 2013 de l'OMH La Guadeloupe prévoyant un déficit d'opération de 78,244\$ et une contribution de 110,245\$ à l'item amélioration capitalisée;
- d'approuver une contribution municipale, pour l'exercice 2013, au montant de 7,824\$
- d'aviser la SHQ que cette contribution municipale est inscrite au budget 2013 de la municipalité La Guadeloupe

Adoptée unanimement.

11.05 - RÉNOVATION DU 763 14E AVENUE

11.05 RÉNOVATION DU 763 14E AVENUE

Le directeur général dépose une copie de correspondance adressée à M. Maxime Bégin, propriétaire du Centre de vision Bégin, situé au 521 14e Avenue, La Guadeloupe.

Le directeur général informe également le conseil qu'un projet de garderie pourrait également s'inscrire parmi les locataires intéressés... ce qui pourrait éventuellement combler l'espace à louer.

La communauté disposerait alors d'un immeuble multi fonctionnel hébergeant:

- l'Hôtel de ville
- Le Centre de vision Bégin
- Une garderie
- Un service de physiothérapie
- Des locaux de consultation pour "Clinique médicale alternative"

Enfin il informe le conseil de l'avancement du mandat confié à Mme Phanie Richard.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucun procès verbal à déposer

2013-03
57

12.02 - COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui

en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de février 2013, au montant total de 267,280.49 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	148,989.08 \$
• Comptes à payer	74,216.93 \$
• Salaires nets versés	28,803.81 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>15,270.67 \$</u>
• Total	267,280.49 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de mars 2013 pour un montant total de 62,250.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Enfin il est également résolu d'autoriser le secrétaire trésorier de libérer le paiement des heures d'intervention des pompiers volontaires pour le feu de Quais Techno inc.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE FÉVRIER 2013

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE FÉVRIER 2013 :

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de février 2013

2013-03
58

12.04 - DONS ET COMMANDITES

12.04 - DONS ET COMMANDITES :

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Corps de Cadets de la Haute-Beauce 100\$
- Moisson Beauce..... 100\$
- Projets Jeunes-Vieux..... 100\$

Adoptée unanimement.

2013-03
59

12.05 - ALLÈGEMENT FISCAL POUR COMMERCE FERMÉ

12.05 - ALLÈGEMENT FISCAL POUR COMMERCE FERMÉ

Attendu que Mme Pierrette Roy est propriétaire du commerce de restauration situé au 690 8e rue Est, La Guadeloupe;

Attendu que ce commerce est fermé et à vendre;

Attendu la demande de Mme Roy, déposée devant ce conseil, visant à réduire le fardeau fiscal jusqu'à la vente de l'immeuble;

Attendu que le conseil a déjà accepté des allègements pour des immeubles industriels fermés ou transformés en entrepôt;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser le secrétaire trésorier à appliquer un allègement fiscal de 100 % des taxes de services pour l'exercice 2013.

Adoptée unanimement

12.06 - RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE LA VÉRIFICATION EXTERNE 2012

12.06 - RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE LA VÉRIFICATION EXTERNE 2012 :

La procédure de vérification externe de l'exercice 2012 est maintenant terminée sauf l'intégration des données financières de la Régie Intermunicipale. Voici quelques éléments qui en ressortent:

- En matière de gouvernance la municipalité reçoit une excellente cote;
- Les états financiers devraient contenir une note touchant la redistribution des redevances (Recyq Québec) aux municipalités via la Régie Intermunicipale:
 - La Régie se serait approprié 50% du mandat;
 - Le geste serait illégal puisque la Régie agit à titre de mandataire des municipalités;
 - Les sommes n'appartiennent pas à la Régie et n'ont pas à être inscrite à ses revenus.
 - Si la Régie a besoin d'argent, chaque municipalité doit adopter une résolution autorisant le versement d'un montant correspondant à 50% du montant de redevances à recevoir.
- Les états financiers devraient présenter un surplus d'exercice autour de 210,000\$.

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

13.01 - RÉSULTAT DE LA PEPHV, RÈGLEMENT # 451-2013

13.01 - RÉSULTAT DE LA PEPHV, RÈGLEMENT # 451-2013:

Dépôt, par le directeur général, du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement 451-2013 décrétant des travaux d'asphaltage de différentes rues de la municipalité et un emprunt à long terme de 250,000 \$ pour en couvrir le coût.

La procédure a été tenue le 28 février 2013. Aucune personne ne s'étant présentée, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité La Guadeloupe.

13.02 - ÉMISSION DES AVIS ET CONSTATS D'INFRACTION

13.02 - ÉMISSION DES AVIS ET CONSTATS D'INFRACTION:

Le directeur général dépose une mise-à-jour des règlements actuellement en vigueur concernant l'émission d'avis et de constats d'infraction par les personnes mandatés par la municipalité.

- Règlement 263-1994
 - Précise qui peut émettre un constat et sur quel nature d'infraction réglementaire.
- Règlement 264-9994
 - Garantit la protection juridique aux personnes mandatées
 - Règlement abrogé par le règlement 281-1996
- La municipalité dispose donc des outils pour faire respecter sa réglementation. La direction générale avise le conseil qu'ils seront utilisés.

14 - DIVERS

14- DIVERS :

Aucun sujet

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2013-03
60**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin , et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20.50 hrs

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.